

À compléter par l'administration

FRM :	
Médical :	
RCR :	
Assurance :	
Païement :	

## Formulaire d'accréditation du brevet de Moniteur AMCQ/CMAS d'avril 2017 à avril 2018

**(SVP utilisez la touche TAB pour vous déplacer d'un champ à l'autre)**

Les pages 1 et 2 de ce formulaire RMC doivent être complétées et retournées à l'AMCQ. Tant et aussi longtemps que ces documents ne seront pas parvenus et acceptés par l'AMCQ, le moniteur sera considéré comme membre non-actif et toute demande de brevet de certification sera jugée inacceptable.

### Conditions d'adhésions

- 1 Être certifié Moniteur AMCQ/CMAS
- 2 Compléter et signer le formulaire R.M.C. ci-dessous, prescrit par l'AMCQ/CMAS.
- 3 Annexer les documents nécessaires. (RCR et formulaire médical)
- 4 Acquitter la cotisation fixée.
- 5 Annexer une photo couleur récente de genre "passeport" si vous faites une demande D'accréditation pour la première fois.

### Informations générales

Numéro de votre carte                      CAN-F05

Nom    Prénom    Date de naissance

Adresse    Rue    Appartement

Ville    Province                      Québec, Canada                      Code Postal

Téléphone résidence                      Travail                      poste                      Téléphone cellulaire

Courriel :    Site web :

**Sur le site CMASQUEBEC.ORG, vous désirez voir apparaître les informations suivantes (cochez)**

Adresse                       Téléphone                       Courriel                       Site web

Nom du commerce/boutique/école                       Nom à afficher :

**Prérogatives à la demande d'une accréditation de MONITEUR ACTIF :**

**1- FORMULAIRE MEDICAL**

Annexer votre formulaire médical dûment complété à tous les ans, par des OUI ou des NON. Si vous avez un OUI il devra être contre signé par un médecin.

**2- R.C.R.**

Annexer à ce formulaire une preuve de certification valide en réanimation cardio-respiratoire par un organisme reconnu.

**3- ASSURANCES**

Je possède une assurance responsabilité-civile pour l'enseignement de la plongée sous-marine récréative qui correspond au nombre d'élèves que je certifierai pour la période correspondante à mon accréditation.

Police d'assurance émise par :

Numéro de la police :

Date d'expiration :

**Coûts d'adhésion annuels, taxes incluses :**

**Moniteur actif \$150.00**

**Moniteur non-actif \$75.00**

**Méthode de paiement:**

Chèque ou mandat poste payable à l'ordre de l'Association des Moniteurs de la CMAS du Québec. Aucun montant d'argent en espèce par la poste.

**Convention contractuelle :**

**J'ai lu attentivement la convention contractuelle générale ainsi que celle qui me lie plus particulièrement à l'AMCQ/CMAS Québec. Je souscris entièrement à ces conventions contractuelles et je consens en signant ce document à m'y conformer.**

Nom du membre

Signature \_\_\_\_\_

Date

**Faites parvenir les pages 1 et 2 de ce formulaire complété et signé, votre attestation médicale, une preuve RCR et votre paiement à l'adresse suivante :**

A s s o c i a t i o n d e s M o n i t e u r s d e l a C M A S d u Q u é b e c  
CP 80037 Principale, Châteauguay, (Québec) Canada, J6J 5X2  
www.cmasquebec.org / info@cmasquebec.org



**J'accepte de devenir membre régulier de l'AMCQ/CMAS pour une période d'une année à compter du 1 avril 2017 et aux conditions des conventions suivantes :**

**Convention contractuelle générale pour la période correspondante à mon accréditation**

1. Je suivrai les normes dictées dans le programme de formation de l'AMCQ/CMAS.
2. J'ai lu attentivement et me suis familiariser avec le contenu du cahier des tâches propre à mon niveau de brevet.
3. Je suis conscient que l'apprentissage de la plongée sous-marine peut mettre en danger la vie de mes élèves si enseigné de façon incompétente.
4. Je ferai tout mon possible pour bien évaluer les acquis de mes élèves et écarterai ceux ou celles qui n'atteignent pas les standards de réussite préconisés pour chacun des brevets de l'AMCQ/CMAS.
5. En tant que Moniteur, je m'assurerai adéquatement contre toute poursuite en responsabilité civile.
6. Je sais que ma responsabilité financière envers l'AMCQ peut faire l'objet d'une suspension des ses services à mon égard.
7. J'aviserai immédiatement l'AMCQ d'un incident ou accident relié à la pratique de la plongée sous-marine dans le cadre de mes activités d'enseignement ou d'évaluation en piscine ou en eaux libres.
8. J'accepte de fournir à l'AMCQ des renseignements complets et véridiques concernant ma demande de brevets de certification en utilisant le formulaire de demande de brevet AMCQ/CMAS prévu à cette fin.
9. Je sais que la pratique de la plongée et son enseignement exigent des qualités d'attitudes et de bonne forme physique. C'est ma responsabilité de me maintenir en forme physique et mentale. Si ma condition physique ou mentale m'empêchait d'être à la hauteur des attentes de l'AMCQ/CMAS, je cesserai toutes activités d'enseignement ou d'évaluation jusqu'à ce que je sois capable physiquement et mentalement de reprendre ces activités.
10. Je certifie que les informations que je vous transmets sont véridiques au meilleur de ma connaissance.

**Convention contractuelle pour le Moniteur actif**

1. Je respecterai le code d'éthique et ferai preuve de professionnalisme envers mes collègues, mes élèves et les autres plongeurs. Mon comportement sera digne d'un Moniteur de l'AMCQ/CMAS.
2. Je maintiendrai à jour les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'enseignement de la plongée et lirai attentivement toute l'information qui me sera transmise par l'AMCQ/CMAS.
3. J'assumerai avec professionnalisme chacune des tâches décrites dans ma description de tâches telles que spécifiée dans le "Cahier du Moniteur".
4. Je respecterai les fondements du programme, le contenu et les normes de formation de l'AMCQ/CMAS.
5. Je remplirai adéquatement mes tâches administratives reliées au fonctionnement du programme de l'AMCQ/CMAS.
6. Je maintiendrai une bonne forme physique pour pratiquer et enseigner la plongée sous-marine.
7. Je mettrai à jour mes plans de cours.

## NOTES

### Moniteur actif accrédité

**Le Moniteur actif accrédité a l'autorisation d'émettre des brevets dans le cadre des programmes de formation de l'AMCQ/CMAS pour l'année en cours.**

Pour être accrédité à titre de Moniteur actif pour l'année en cours, vous devez vous soumettre aux exigences suivantes :

- Avoir signé en page 2 le formulaire RMC;
- annexer au même formulaire un certificat médical de non contre-indication à la plongée si requis;
- annexer au même formulaire un certificat valide en réanimation cardio-respiratoire;
- annexer une preuve d'assurance responsabilité civile pour la période correspondante à mon accréditation;
- inclure le paiement exigé selon le type de brevet demandé;
- avoir réussi l'une des conditions suivantes :
  - ✓ Avoir été accrédité Moniteur actif AMCQ/CMAS au courant de l'année passée;
  - ✓ avoir assisté durant l'année passée un Moniteur actif durant un cours complet de formation accrédité par l'AMCQ/CMAS
  - ✓ avoir donné des cours de plongée sous-marine dans le cadre des cours d'éducation physique dans une institution reconnue par le Ministère de l'Éducation du Québec durant l'année précédent votre demande d'accréditation.

### Moniteur non-actif

**Le Moniteur non-actif n'a pas l'autorisation d'enseigner ni de certifier des élèves dans le cadre des programmes de formation de l'AMCQ/CMAS.**

Si vous ne prévoyez pas enseigner durant l'année, vous devriez renouveler votre brevet à titre de Moniteur non-actif. Ce statut vous permettra de jouir des services offerts par l'association AMCQ/CMAS et à tout moment de vous accréditer à titre de Moniteur actif si vous vous soumettez aux conditions suivantes :

- ✓ Ne pas avoir été non-actif depuis plus de deux ans;
- ✓ avoir payé sa contribution comme moniteur non-actif pendant ces années.

Si non actif pendant trois ans :

- ✓ Avoir payé sa contribution comme moniteur non-actifs pendant ces années;
- ✓ avoir assisté et réussi un test d'évaluation dans le cadre du programme de formation des Moniteurs de l'AMCQ/CMAS;
- ✓ avoir présenté ses plans de cours et de certifications sanctionnés par l'AMCQ/CMAS.

Si non actif pendant plus de trois ans :

- ✓ Avoir payé sa contribution comme moniteur non-actifs pendant ces années;
- ✓ faire une mise à jour avec un moniteur national ou fédéré et refaire le processus d'évaluation du moniteur.